

Fiche formation
Maquette
Planning d'alternance



Licence mention DROIT - Parcours Professionnalisant N3

PARAJURISTE

EN ALTERNANCE



ÉCOLE DE DROIT

41 boulevard François Mitterrand
TSA 80403

63001 CLERMONT FERRAND CEDEX 1
scola.droit@uca.fr / alternance.droit@uca.fr

DIPLÔME PRÉPARÉ

- Licence mention Droit 3^{ème} année, parcours professionnalisant Parajuriste
- 402 heures d'enseignements
- Année universitaire : du 1^{er} septembre 2026 au 30 septembre 2027

Fiche RNCP : 38186

Code diplôme : 20512806

Niveau : Bac + 3 (niveau 6)

Type de contrat proposé :

✓ Apprentissage

✓ Professionnalisation

RESPONSABILITÉ PÉDAGOGIQUE

Emeline AUGIER

Maître de Conférences, Ecole de Droit - UCA

Emeline.AUGIER@uca.fr

LIEU DE FORMATION

École de Droit - Université Clermont Auvergne

41 boulevard François Mitterrand

TSA 80403

63000 CLERMONT-FERRAND

<https://droit.uca.fr>

A ÉCOUTER

La Licence 3 Parajuriste, et pourquoi pas ?

par Emeline AUGIER

Podcast réalisé par l'ADESS Clermont-Ferrand



RYTHME D'ALTERNANCE

- 70 jours de présence à l'École de Droit sur un total de 14 semaines d'enseignements ;
- 129 jours de présence en structure d'accueil (pour une année complète)



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation niveau Bac +3 incluse dans l'offre de formation de la Licence mention Droit propose aux étudiant(e)s une formation professionnalisante, leur permettant d'accéder directement au marché de l'emploi en qualité d'assistant(e)s juridiques, et de préparer dans de bonnes conditions les concours d'accès au métier de greffier(e).

Son atout majeur : une collaboration active du corps professoral universitaire et des professionnels dans l'élaboration du programme pédagogique, et dans l'accompagnement des étudiant(e)s (équipe pluriprofessionnelle) afin de leur garantir une approche pratique, de s'accommoder parfaitement aux exigences de la profession d'assistant(e) juridique, et de faciliter l'insertion des étudiant(e)s dans la vie active à l'issue de la formation.

PARTICULARITÉ DE LA FORMATION

Cette formation se déroule en alternance sur une période de 12 mois.

Formation théorique (402 heures dispensées en présentiel au sein de l'Ecole de Droit), et formation professionnelle (sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation auprès d'un employeur) se succèdent selon un agenda annuel afin de garantir une organisation optimale aux étudiant(e)s.

L'alternance peut être réalisée auprès d'un professionnel du droit (avocat(e), commissaire de justice, etc ...) ou au sein d'un service juridique (entreprise, banque, assurance, cabinet d'expertise comptable, etc ...).

PROFIL DES CANDIDAT(E)S

Ce parcours s'adresse aux étudiant(e)s titulaires d'une deuxième ou troisième année de Licence en Droit, ou en AES. Cette formation est **sélective** : la sélection s'opère sur dossier déposé sur la plateforme <https://ecandidat.uca.fr> et/ou entretien avec la responsable pédagogique. L'adoption d'une petite promotion (30 inscrit(e)s maximum) doit permettre d'assurer un suivi individualisé aux étudiant(e)s afin de les accompagner dans la réalisation de leur projet professionnel.



COMPÉTENCES ATTESTÉES

La formation permet aux étudiant(e)s d'acquérir de solides connaissances juridiques (maîtrise des procédures judiciaires, maîtrise des droits des créanciers, etc ...), et de développer des compétences pratiques indispensables à l'accomplissement de leurs missions (techniques de secrétariat juridique, fonctionnement comptable, rédaction des actes de procédure, outils numériques, éthique professionnelle, etc ...).



DÉBOUCHÉS

À la sortie du diplôme, l'étudiant(e) pourra exercer en qualité : d'assistant(e) de direction auprès d'entreprises (société de recouvrement, service de contentieux, assurances, etc ...), d'assistant(e) de professions libérales intervenant dans le domaine juridique (avocat(e), commissaire de justice, etc ...), ou en qualité de conseiller(e) de clientèle (agences bancaires, sociétés de crédit, etc ...).

L'étudiant(e) pourra également prétendre au concours de greffier(e).

ORGANISATION DE L'ALTERNANCE

Un(e) alternant(e) est à la fois étudiant(e) au sein d'une formation éligible à l'alternance, et en parallèle salarié(e) d'une structure d'accueil au sein de laquelle le contrat a été signé, que ce soit un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

Un(e) étudiant(e) peut commencer la formation sans alternance, cependant il(elle) devra signer un contrat dans les 3 premiers mois de la formation, soit au plus tard le **1er décembre 2026**.

PLANNING D'ALTERNANCE

Le rythme d'alternance est défini par un calendrier précis (pour plus de détails, voir le planning et les légendes page suivante).

Sur les périodes dédiées aux enseignements, l'alternant(e) ne peut **EN AUCUN CAS** se rendre sur son lieu d'alternance :

- Même si son emploi du temps affiche un créneau libre,
- Même si l'un(e) des enseignant(e)s est absent(e),
- Même si la structure d'accueil a besoin de lui (d'elle) sur place

LICENCE MENTION DROIT
PARCOURS PROFESSIONNALISANT PARAJURISTE (N3)
 402 heures de présence universitaire 14/09/2026 au 02/07/2027

Septembre 26			Octobre 26			Novembre 26			Décembre 26			Janvier 27			Février 27			Mars 27			Avril 27			Mai 27			Juin 27			Juillet 27			Août 27					
m	ap		m	ap		m	ap		m	ap		m	ap	J. de l'An	m	ap		m	ap		m	ap		m	ap	1er Mai	m	ap		m	ap		m	ap		m	ap	
1	Mar		1	Jeu		1	Dim	Toussaint	1	Mar		1	Ven		1	Lun		1	Lun		1	Jeu		1	Sam	1er Mai	1	Mar		1	Jeu		1	Dim				
2	Mer		2	Ven		2	Lun		2	Mer		2	Sam		2	Mar		2	Mar		2	Ven		2	Dim		2	Mer		2	Ven		2	Lun				
3	Jeu		3	Sam		3	Mar		3	Jeu		3	Dim		3	Mer		3	Mer		3	Sam		3	Lun		3	Jeu		3	Sam		3	Mar				
4	Ven		4	Dim		4	Mer		4	Ven		4	Lun		4	Jeu		4	Jeu		4	Dim		4	Mar		4	Ven		4	Dim		4	Mer				
5	Sam		5	Lun		5	Jeu		5	Sam		5	Mar		5	Ven		5	Ven		5	Sam		5	Mer		5	Sam		5	Lun		5	Jeu				
6	Dim		6	Mar		6	Ven		6	Dim		6	Mer		6	Sam		6	Sam		6	Dim		6	Jeu	Ascens.	6	Dim		6	Mar		6	Ven				
7	Lun		7	Mer		7	Sam		7	Lun		7	Jeu		7	Dim		7	Dim		7	Mer		7	Ven		7	Lun		7	Mer		7	Sam				
8	Mar		8	Jeu		8	Dim		8	Mar		8	Ven		8	Lun		8	Lun		8	Mer		8	Sam	Victoire	8	Mar		8	Jeu		8	Dim				
9	Mer		9	Ven		9	Lun		9	Mer		9	Sam		9	Mar		9	Mar		9	Ven		9	Dim		9	Mer		9	Ven		9	Lun				
10	Jeu		10	Sam		10	Mar		10	Jeu		10	Dim		10	Mer		10	Mer		10	Sam		10	Lun		10	Jeu		10	Sam		10	Mar				
11	Ven		11	Dim		11	Mer	Armist.	11	Ven		11	Lun		11	Jeu		11	Jeu		11	Dim		11	Mar		11	Ven		11	Dim		11	Mer				
12	Sam		12	Lun		12	Jeu		12	Sam		12	Mar		12	Ven		12	Ven		12	Lun		12	Mer		12	Sam		12	Lun		12	Jeu				
13	Dim		13	Mar		13	Ven		13	Dim		13	Mer		13	Sam		13	Sam		13	Mar		13	Jeu		13	Dim		13	Mar		13	Ven				
14	Lun		14	Mer		14	Sam		14	Lun		14	Jeu		14	Dim		14	Dim		14	Mer		14	Ven		14	Lun		14	Mer		14	Sam				
15	Mar		15	Jeu		15	Dim		15	Mar		15	Ven		15	Lun		15	Lun		15	Ven		15	Sam		15	Mar		15	Jeu		15	Dim				
16	Mer		16	Ven		16	Lun		16	Mer		16	Sam		16	Mar		16	Mar		16	Ven		16	Dim		16	Mer		16	Ven		16	Lun				
17	Jeu		17	Sam		17	Mar		17	Jeu		17	Dim		17	Mer		17	Mer		17	Sam		17	Lun	Pentecôte	17	Jeu		17	Sam		17	Mer				
18	Ven		18	Dim		18	Mer		18	Ven		18	Lun		18	Jeu		18	Jeu		18	Dim		18	Mar		18	Ven		18	Dim		18	Mer				
19	Sam		19	Lun		19	Jeu		19	Sam		19	Mar		19	Ven		19	Ven		19	Lun		19	Mer		19	Sam		19	Lun		19	Jeu				
20	Dim		20	Mar		20	Ven		20	Dim		20	Mer		20	Sam		20	Sam		20	Mar		20	Jeu		20	Dim		20	Mar		20	Ven				
21	Lun		21	Mer		21	Sam		21	Lun		21	Jeu		21	Dim		21	Dim		21	Mer		21	Ven		21	Lun		21	Mer		21	Sam				
22	Mar		22	Jeu		22	Dim		22	Mar		22	Ven		22	Lun		22	Lun		22	Jeu		22	Sam		22	Mar		22	Jeu		22	Dim				
23	Mer		23	Ven		23	Lun		23	Mer		23	Sam		23	Mar		23	Mar		23	Ven		23	Dim		23	Mer		23	Ven		23	Lun				
24	Jeu		24	Sam		24	Mar		24	Jeu		24	Dim		24	Mer		24	Mer		24	Sam		24	Lun		24	Jeu		24	Sam		24	Mar				
25	Ven		25	Dim		25	Mer		25	Ven	Noël	25	Lun		25	Jeu		25	Jeu		25	Dim		25	Mar		25	Ven		25	Dim		25	Mer				
26	Sam		26	Lun		26	Jeu		26	Sam		26	Mar		26	Ven		26	Ven		26	Lun		26	Mer		26	Sam		26	Lun		26	Jeu				
27	Dim		27	Mar		27	Ven		27	Dim		27	Mer		27	Sam		27	Sam		27	Mer		27	Jeu		27	Dim		27	Mar		27	Ven				
28	Lun		28	Mer		28	Sam		28	Lun		28	Jeu		28	Dim		28	Dim	Pâques	28	Mer		28	Ven		28	Lun		28	Mer		28	Sam				
29	Mar		29	Jeu		29	Dim		29	Mar		29	Ven		29	Sam		29	Lun	L. Pâques	29	Jeu		29	Sam		29	Mar		29	Jeu		29	Dim				
30	Mer		30	Ven		30	Lun		30	Mer		30	Sam		30	Dim		30	Mar		30	Ven		30	Dim		30	Mer		30	Ven		30	Lun				
31	Dim		31	Sam		31	Mar		31	Jeu		31	Dim		31	Lun		31	Mer		31	Dim		31	Lun		31	Mer		31	Sam		31	Mar				

14 semaines de cours à l'université au total (9 semaines au semestre 5 et 5 semaines au semestre 6) ; Grand oral de session 2 (rattrapage) la semaine du 6 septembre 2027

Soutenances : 19 au 21/05 Projets tutorés
 28/06 au 02/07 : rapports d'alternance ou stage long

Pour les contrats d'alternance : Périodes en entreprise
 Pour les stages : Périodes en entreprise possible

Périodes universitaires 402 h
 Examens : en continu uniquement

Dimanches et jours fériés et fermetures centre
 Vacances universitaires mais périodes en entreprise

NB : Ce calendrier est donné à titre d'information, il pourra subir de légères modifications en raison de contraintes pédagogiques.

Semestre 5 (260 heures)		Volumes horaires
UE 1 : MAITRISER LES SAVOIRS FONDAMENTAUX		50h
Si L3 DROIT pas validée	EC 1 : Droit des sociétés	20h TD
	EC 2 : Droit des sûretés	15h TD
	EC 3 : Droit des contrats spéciaux	15h TD
Ou si L3 DROIT validée	EC 1 : Rédaction d'un mémoire	50h
UE 2 : MAITRISER LES PROCEDURES JUDICIAIRES		60h
EC 1 : Procédure pénale		10h CM
EC 2 : Procédure civile		15h CM + 10h TD
EC 3 : Procédure civile d'exécution		15h CM + 10h TD
UE 3 : S'APPROPRIER L'ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL		32h
EC 1 : Organisation juridictionnelle		8h CM
EC 2 : Institutions administratives et acteurs de l'action sociale		10h CM
EC 3 : Droit de la preuve		8h CM
EC 4 : Modes amiables de résolution des conflits		6h CM
UE 4 : CONNAITRE LES DROITS DES CREANCIERS		40h
EC 1 : Droit du surendettement		15h CM
EC 2 : Droit des entreprises en difficulté		15h CM + 10h TD
UE 5 : SE FAMILIARISER AVEC LE FORMALISME DES ACTES DE PROCEDURE		40h
EC 1 : Techniques contractuelles		10h TD
EC 2 : Techniques sociétaires		10h TD
EC 3 : Techniques de recouvrement		10h TD
EC 4 : Rédaction des actes juridiques		10h TD
UE 6 : MAITRISER LE SECRETARIAT JURIDIQUE ET CONNAITRE L'ETHIQUE PROFESSIONNELLE		18h
EC 1 : Techniques de secrétariat juridique		10h TD
EC 2 : La déontologie		4h TD
EC 3 : La confidentialité		4h TD
UE 7 : DECOUVRIR L'ENVIRONNEMENT NUMERIQUE		20h
EC 1 : Maîtrise du Pack Office		10h TD
EC 2 : Outils de recherche juridique et veilles permanentes		10h TD
Semestre 6 (142 heures)		Volumes horaires
UE 8 : ATELIER D'EXPRESSION ECRITE		35h
EC 1 : La note de synthèse juridique		20h TD
EC 2 : Culture générale		15h TD
UE 9 : LANGUE ETRANGERE		20h
EC 1 : Anglais juridique		20 TD
UE 10 : APPRIVOISER LE FONCTIONNEMENT COMPTABLE		20h
EC 1 : Opérations comptables courantes et facturation		10h TD
EC 2 : Tarification des actes		10h TD
UE 11 : MAITRISE DE LA COMMUNICATION		17h
EC 1 : Développement personnel		7h TD
EC 2 : Maîtrise des outils de communication interne		4h TD
EC 3 : Optimisation des techniques de communication externe		4h TD
EC 4 : Identification et valorisation des compétences		2h TD
UE 12 : PROJET TUTEUR		50h
EC 1 : Méthodologie et suivi individuel		50h TD
UE 13 : PROJET PROFESSIONNEL		/
EC 1 : Rapport final (alternance ou stage)		/

Les enseignements sont intégralement organisés en contrôle continu. Seuls le projet tutoré et le rapport d'alternance donnent lieu à une soutenance en fin de formation.

TOTAL : 402 heures
(Examens inclus)

COÛT DE LA FORMATION

► Contrat d'Apprentissage

Dans le cadre d'un contrat d'apprentissage, c'est le Centre de Formation des Apprentis (CFA) FORMASUP Auvergne qui renseigne les structures pour toute question relative aux modalités financières : contact@formasup-auvergne.fr

► Contrat de Professionnalisation

La mise en place du contrat de professionnalisation dépend directement de l'Ecole de Droit. Le coût d'un tel contrat n'est pas global, c'est un coût horaire.

Il convient donc de multiplier le tarif horaire au nombre d'heures de formation.

Tarif horaire	Volume horaire	Montant
14,20 €	402 heures	5708,40 €

Le coût de la formation est pris en charge de manière partielle ou totale par l'Opérateur de Compétences (OPCO) dont la structure dépend (il appartient à la structure de se rapprocher de son OPCO pour connaître les modalités).

Cette somme ne comprend pas la rémunération mensuelle de l'alternant(e), qui sera versée par la structure d'accueil ; il existe également des aides financières à destination des structures qui embauchent en alternance.

RÉMUNÉRATION MINIMALE MENSUELLE DE L'ALTERNANT(E)

Directement versée par la structure d'accueil et calculée sur la base du SMIC au 1er janvier 2026 (12,02 € brut/heure soit 1 823,03 € brut/mois), son montant va dépendre du type de contrat, ainsi que de l'âge de l'alternant(e). Sur cette formation de Licence, c'est le taux de rémunération 3ème année qui va s'appliquer.

CONTRAT D'APPRENTISSAGE

18 à 20 ans	21 à 25 ans	26 ans et +
67% du SMIC 1221,43 € bruts	Salaire le plus élevé entre 78% du SMIC (1421,97 € bruts) et 78% du SMC	Salaire le plus élevé entre 100% du SMIC (1823,03 € bruts) et 100% du SMC

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

18 à 20 ans	21 à 25 ans	26 ans et +
65% du SMIC 1184,97 € bruts	80% du SMIC (1458,42 € bruts)	100% du SMIC (1823,03 € bruts) ou 85% du SMC

SMIC = Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance

SMC = Salaire Minimum Conventionnel (se reporter à la convention collective de la branche professionnelle concernée)

AIDE AUX EMPLOYEURS

Décret n°2026-168 du 6 mars 2026

Les montants des aides diffèrent selon la taille de l'entreprise :

- Entreprises de moins de 250 salariés : 2 000 €
- Entreprises de 250 salariés et plus : 750 €

Cas particulier : pour les apprenti(e)s en situation de handicap, l'aide s'élève à 6 000 € quel que soit le niveau de formation préparé ou la taille de l'entreprise.

Le contrat doit être transmis à l'OPCO (réglementairement dans les 5 jours après le début du contrat) et la DREETS dans un délai maximum de 6 mois à date de conclusion dudit contrat. Le montant de l'aide est versé mensuellement et proratisé selon la durée réelle du contrat sur l'année.

CONTACTS

Ecole de Droit

41 boulevard François Mitterrand
TSA 80403
63001 CLERMONT FERRAND CEDEX 1
Pôle Alternance : alternance.droit@uca.fr
Scolarité : scola.droit@uca.fr
<https://droit.uca.fr>



Centre de Formation des Apprentis FormaSup Auvergne

2 allée Alan Turing
63170 AUBIERE
contact@formasup-auvergne.fr
<https://www.formasup-auvergne.fr>



Plus de détails sur le site
de l'Ecole de Droit
(rubrique Alternance)

